

LE LEODEGARIEN

BONNE ANNÉE 2014

BULLETIN MUNICIPAL DE ST LEGER EN YVELINES

sommaire

● La Saint-Jean 2013	2 à 3
● Le Plan Local d'Urbanisme	4
● La coopération communale	5
● Le point sur les travaux	6 à 9
● Ça s'est passé à St-Léger	10 à 13
● Sur le chemin de l'école	14 à 16
● Le voyage des aînés	17
● Nos jeunes ont du talent...	18
● La page des poètes	19
● Du côté des associations	20
> Association paroissiale	20
> UNC	20
> La Société de Chasse	20/21
> Saint-Léger-Jumelage	21
> Culture et Loisirs	22 à 24
> AMAP	24
> PNR	24
> Les Ateliers Musicaux	25
> Sauvons nos arbres	25 à 26
> Judo Club	27
> Sport et Santé	27
> Usy tennis	28
> Saint Léger Tonic	28
> St-Léger Western	28
● Bibliothèque	29
● Un bel Hommage...	30
● Vie pratique	30 à 36
● Carnet	36



La Saint Jean 2013

Edition 2013 très réussie : soleil, bonne humeur et convivialité.



Ils ont allumé le feu jusqu'à plus d'heure : les chanteurs et musiciens du groupe "CD le-pas-sage"



Le vide grenier attire une foule toujours plus nombreuse et dès 6h du matin !





Jeux gratuits et pour tous les âges !



Démonstrations colorées de danses country.





Le défilé très remarqué des batucachapos.



Le lundi, le lâcher de ballons n'a pu échapper à la pluie. Le concours a été remporté par Elora Gassin dont le ballon est allé jusqu'en Hollande !



Les moules-frites du Petit encas : très appréciées.



Carton plein pour les crêpes à gogo toujours aussi bonnes.

De remarquables démonstrations équestres avec le club de la Vignerie.



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)



En février dernier, le conseil municipal a prescrit, à terme, le remplacement du Plan d'Occupation des Sols (POS) par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de trouver le juste équilibre entre la pression démographique croissante et la nécessité de préserver et protéger les caractéristiques et les atouts du territoire communal.

Pour rappel : Le déroulement de la procédure.

1^{ère} phase : la phase de l'élaboration (18 mois environ)

- 1- Décision du Conseil Municipal de prescription.
- 2- Choix du bureau d'études.
- 3- Etablissement du diagnostic de la commune
- 4- Rédaction du Projet d'Aménagement du Développement Durable (PADD), véritable colonne vertébrale du PLU, définira les orientations générales des politiques d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de la préservation ou de la remise en bon état des continuités écologiques. Ce projet sera bien évidemment débattu en Conseil municipal.
- 5- Ecriture du règlement et du zonage.

2^{ème} phase : la phase d'approbation (6 mois environ)

- 1- Bilan de la concertation et **arrêt du projet** après consultation des services de l'Etat.
- 2- Préparation et réalisation de l'enquête publique
- 3- **Délibération** d'approbation du Conseil municipal.

Le PLU doit tenir compte de documents d'urbanisme plus vastes qui ont établi les grandes lignes qui lui sont imposées.

- le SDRIF (Schéma Directeur de la Région d'Ile de France)
- le SCOT (Schéma de Cohésion Territoriale) porté par le SMESY et auquel St-Léger collabore par l'intermédiaire de son Maire vice-président du SMESY.
- Le Plan de Parc élaboré par le PNR (Parc National Régional) dans sa charte à l'élaboration de laquelle St-Léger a été, là aussi, associé.

Pour l'accompagner tout au long de la procédure, le conseil municipal pourra s'appuyer sur :

- un bureau d'études
- les services de la DDT (Direction Départementale Territoriale) dans le cadre du respect de la réglementation mais aussi d'un service – conseil (STASQR)
- les spécialistes du PNR présents durant toute la durée de la procédure.

Où en sommes-nous ?

(en sachant que certaines phases peuvent se trouver allongées et d'autres réduites.)

avec la CCPFY

(Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline)

depuis le 1^{er} avril 2013

Notre village s'est rapidement intégré au territoire de la CCPFY qui compte maintenant 25 communes et 58 000 habitants pour une superficie de 451 km².



Quelques réalisations récentes et projets :

- Ouverture de 5 mini-crèches dans les villages et d'un relais pour les assistantes maternelles.
- La zone créée au parc d'activités Bel-air-la forêt commercialise progressivement de nouveaux emplacements, les ventes se font de manière régulière et l'échéancier prévisionnel sera largement respecté.
- La CCPFY a engagé une politique volontariste de développement durable par le lancement d'un plan climat énergie.
- L'instruction des documents d'urbanisme ne sera plus assuré par l'état en 2014. Aussi ce service sera proposé à

Les subventions de la CCPFY

Deux types d'aides sont apportées par la CCPFY aux habitants du territoire :

- **Habitat** : Subvention de 10% des travaux d'amélioration de l'habitat, plafonnée à 1 500 € pour les habitants des petites communes dont St Léger (sous condition de ressources).
- **Récupérateurs d'eau de pluie** : Subvention de 30% du montant de l'investissement plafonnée à 700 € (uniquement le matériel).

Contact CCPFY : 01 34 57 24 88

chacune des communes par la CCPFY qui doit réagir là encore au désengagement de l'Etat dans un certain nombre de domaines.

- La CCPFY proposera bientôt un télé centre relié au très haut débit, en partenariat avec le Conseil Général.
- Un financement important va permettre la réhabilitation de la piscine des Fontaines à Rambouillet.
- Un office du tourisme communautaire regroupera ceux de Rambouillet et de Saint Arnoult en incluant toutes les petites communes.

Parallèlement, Saint Léger est toujours engagé dans un travail d'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui devrait maintenant aboutir en octobre 2014.

de trous,
Monnereau



Nouveau panneau,
route de Montfort



Reprise de tombes en déshérence
au cimetière

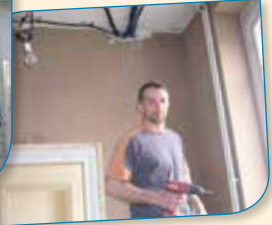
Reprise des canalisations et
des compteurs d'eau,
rue de la croix Blanche



Réfection
totale de la
chaussée,
sente Magonet



Travaux à la Mairie et à l'école



Nouveau panneau,
route du Perray

Remise en état des courts, grillages et mur



Un nouveau
parcours à la
Mare Gautier



Réfection du chemin du désert



Nouveau
panneau,
route de
Rambouillet



Reprise des canalisations et
des compteurs d'eau,
route de Rambouillet



Le point sur les travaux



Dans le respect de la réglementation sanitaire : le remplacement des branchements en plomb

La réglementation sanitaire impose que tous les branchements d'eau en plomb soient remplacés. En effet, si, à la sortie des usines de production, l'eau potable ne contient pas de plomb, il en existe dans les tuyauteries des habitations anciennes ainsi que dans certains branchements (canalisations reliant le réseau public aux habitations). C'est au contact de ces matériaux que l'eau se charge progressivement en plomb. C'est pourquoi la commune poursuit sur le réseau d'eau potable un programme de remplacement des branchements en plomb par des branchements en polyéthylène. Pour limiter les nuisances et perturber le moins possible la circulation dans le village, elle a choisi d'espacer les interventions qui ont lieu principalement durant les vacances scolaires et/ou couplées avec d'autres opérations de voirie.

Le site web de la Mairie

Sa refonte complète est en cours pour un site plus moderne, esthétique et ergonomique, donnant accès à davantage d'informations municipales et événementielles.



Les travaux de remise en état du beffroi de l'église

La remise en état du beffroi ainsi que la construction d'abats sont maintenant programmés, les Bâtiments Historiques ayant donné leur accord à la suite de la transmission du permis de construire.

L'attribution des subventions accordées par le Conseil Général et la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) est en cours de notification officielle.

Les appels d'offres pourront donc être lancés au cours du 1^{er} trimestre 2014 et les travaux achevés pour la Saint-Jean 2014. Coût total : 75 000 € TTC financés par les subventions et l'autofinancement communal avec la participation de l'association paroissiale. Un grand merci aux généreux donateurs qui ont répondu à l'appel de sa présidente.

La nouvelle station d'épuration



Dans le dernier léodégarien vous étiez annoncée la construction prochaine de la nouvelle station d'épuration aux normes d'éco-construction «Haute Qualité Environnementale».

Le coût total de l'opération : 1 449 900 €HT (dont 75% de subventions) ainsi que les attentes techniques, écologiques et environnementales exigeaient un travail important de la part de la commission chargée de l'étude. Ce travail est terminé.

Au mois de novembre 2013 :

La commission s'est maintenant prononcée sur le choix de l'attribitaire du marché par rapport à ses analyses, choix qui a fait l'objet d'une délibération lors de la dernière réunion du Conseil municipal en date du 16 novembre 2013. Dans la même séance, le conseil a sollicité les subventions auprès de la région Ile de France et de l'agence Seine Normandie.

Fin 2013 :

Le permis de construire sera déposé et instruit.

Mars 2014 :

Les travaux seront engagés pour une durée de 60 semaines !



Ce que vous devez savoir

Dans le cadre du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C), l'Etat a demandé à notre commune une contribution de 17 035 € en 2013. Celle-ci s'élèvera à 26 472 € en 2014, 38 643 € en 2015, 57 553 € en 2016. Elle est destinée à alimenter un fonds national qui a pour objectif de réduire les écarts de richesse entre les communes. Dans le même temps, l'Etat annonce des « coupes » sans précédent dans les dotations à venir après qu'elles aient été « gelées » en cours constants durant ces 3 dernières années.

L'effort demandé aux communes est d'autant plus important que les dépenses continuent d'augmenter sous l'effet notamment de nouvelles réglementations, de récentes mises aux normes, de nombreux et non des moindres transferts de charges. Il faut encore souligner que le coût engendré par la mise en place de l'organisation du temps scolaire et périscolaire, si le décret était maintenu en l'état, pèserait très lourd sur les finances communales.

Par ailleurs, et concernant la remise en état des routes communales, le Conseil Général des Yvelines a, d'ores et déjà, annoncé que les subventions accordées tous les 3 ans ne le seraient plus que tous les 4 ans.



Ça s'est passé à Saint Léger... en 2013



La commémoration de l'arrêt des combats du 8 mai 1945



Huitième édition pour la Forestière dont le succès ne se dément pas d'année en année. Toutes nos félicitations à son organisateur Geoffrey Merle et sa nombreuse équipe de bénévoles pour la qualité du cross en milieu forestier et le très bon esprit sportif qui anime tous les participants.



La sécurité assurée à cheval



Une première pour la fête des plantes organisée par "Culture et Loisirs" et sa très dynamique présidente Sandrine Leborgne.

UNE PREMIÈRE QUE L'ON AIMERAIT VOIR RENOUVELER !



La bibliothèque s'y invite



Une journée de pêche à la Mare Gautier organisée sous la houlette de M. et Mme André Mauté. Ambiance décontractée et amicale avec un record pour la carpe de plus de 7 kg pêchée par David Mauté, petit-fils des organisateurs. Bon sang ne saurait mentir !



UNE REPRÉSENTATION COMICO-THÉÂTRÂLE très attendue et qui n'a pas déçu ! L'humour était au rendez-vous et la participation du public sollicitée avec talent par Horacio, créateur, animateur, chanteur, metteur en scène... Quelle ambiance !



LE DÉCATHLON DE L'ÉCOLE

organisé par une association rambolitaine pour la troisième année, encadré par les enseignants et les parents d'élèves. Une excellente journée sportive !

...suite | **Ça s'est passé à St-Léger**

DU NOUVEAU À LA POSTE avec l'arrivée d'Elisabeth Roberge en remplacement de Sylvain Rigal qui s'est envolé vers d'autres cieux. Colette Jeannin assure les remplacements.



L'équipe administrative autour de Virginie Madelaine, secrétaire de Mairie au centre, sa mère Claudine à droite, Isabelle Micielli à gauche. Jean-Pierre Jollive maire-adjoint chargé des travaux tout à gauche.



La traditionnelle distribution des prix : petits (GS) et grands (CM2) ensemble à la mairie pour recevoir un dictionnaire.


Nos nouveaux bacheliers étaient à l'honneur, reçus à la Mairie par M. le Maire et ses adjoints.



Cette année encore, un festival d'artifice dû au talent de nos artificiers : Hervé Bouillaud, Alfred Gautier et leur équipe.



LA RENTRÉE DES CLASSES est toujours un moment très émouvant pour les tout-petits qui entrent à l'école mais aussi pour les plus grands qui retrouvent leurs copains. Petit déjeuner café-croissants pour les parents.



La COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE du 11 novembre 1919.
Participation remarquable de la population, des militaires et des pompiers venus en nombre.



M. le Maire a procédé le même jour à la remise des diplômes de la médaille du travail.



Le déjeuner du 11 novembre au Chêne Pendragon. Bonne humeur et gastronomie garanties.



Le forum des associations marque le début de l'année scolaire : c'est l'heure du choix des activités très nombreuses proposées.

Sur le chemin de l'école...

Une bonne rentrée pour tous

Les 141 écoliers léodégariens ont retrouvé le chemin de l'école le 3 septembre dernier. Une rentrée sans fausse note et dans la continuité. Leurs parents ont apprécié le traditionnel petit déjeuner « café-croissants » préparé par la commission des fêtes à leur intention.



Pendant l'été que du travail !

Comme chaque année, la commune a mis à profit la période estivale pour effectuer le grand nettoyage des classes, des lieux d'accueil des enfants et effectuer tous les petits aménagements demandés.

Des travaux plus importants ont aussi été effectués :

- Pose de **rideaux occultants** sur les Vélux (classe de GS-CE1) aux fenêtres des classes de CP et de maternelle.
- Pose d'un **tableau neuf** en CP.
- Remise en état du bureau du directeur : peinture et isolation.
- **Peinture et isolation thermique** de la classe du CM1-CM2.
- Installation de **rampes d'éclairage** plus performantes en CP et CM2.
- **Installation informatique pour l'Internet** accessible dans toutes les classes. Un **système hautement sécurisé** a été déployé afin de limiter l'accès internet aux seuls sites autorisés par l'Education Nationale.

Un grand merci aux artisans, au personnel communal et à Olivier Guillard, Maire-Adjoint, qui s'est chargé de l'installation d'internet dans toutes les classes et de la maintenance des matériels informatiques.



La piscine de Montfort l'Amaury accueille les élèves de St Léger.

Pour des raisons de plus grande proximité, les élèves de CP, CE1 et CM2 bénéficient de cours de natation à la piscine de Montfort l'Amaury, tous les mardis, du mois de septembre au mois de janvier 2014. Ils sont accompagnés par 2 enseignants et des parents volontaires. La charge financière est assumée par la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline.



DU NOUVEAU POUR LES PLUS GRANDS : la visioconférence en anglais.

Grâce au TNI (Tableau Numérique Interactif) installé en juin dernier dans leur classe et à la connexion internet, les élèves de CM1-CM2 conversent en anglais, une fois par semaine et en direct, avec une étudiante britannique. L'objectif est pour eux d'améliorer leurs compétences linguistiques pour atteindre le niveau A1 du cadre européen commun de référence. Par groupes de 4 et pendant 45 minutes, les élèves communiquent avec l'intervenante sur les thèmes abordés en classe avec leur institutrice qui en assure la programmation. L'enseignement de l'anglais est par ailleurs dispensé à tous les élèves du CE1 au CE2 par deux enseignantes habilitées, à raison de 2 fois trois quarts d'heure par semaine et par classe.



Cette année encore, l'école renoue avec la tradition

Les écoliers de la classe de CM2 ont bénéficié l'an dernier d'une classe de neige dans le Jura, au centre PEP de Prémannon. Cette année verra de nouveau nos petits léodégariens (classe de CM1-CM2) sur les pistes jurassiennes du 25 janvier au 1er février 2014.



Un exercice de mise en sûreté : Confinement obligatoire

A la fin de l'année scolaire 2012-2013, tous les élèves ont participé à un exercice de confinement face à un accident majeur hypothétique : dégagement d'un gaz dangereux provenant d'un nuage toxique. Cet accident majeur pouvant provoquer une situation d'exception laisserait un certain temps la communauté scolaire seule et isolée face à la catastrophe : plus de téléphone, d'électricité, intervention différée des intervenants locaux eux-mêmes victimes ou dépassés par les demandes... aussi il convient que les établissements scolaires confrontés à un tel événement soient préparés à « cette gestion de crise ». c'est pourquoi tous les élèves de l'école ont été confinés dans la salle de motricité durant une bonne heure, toutes les issues ayant été soigneusement calfeutrées par le personnel enseignant. Bien sûr, il n'existe pas de local de mise à l'abri parfait et il est impossible d'empêcher totalement le gaz dangereux de pénétrer. Mais la finalité de la mise en confinement est de réduire au maximum sa vitesse de pénétration afin que, sur une période assez longue, sa concentration dans le local de mise à l'abri n'atteigne pas le seuil des effets irréversibles.

Fin novembre dernier a eu lieu un autre exercice concernant un accident majeur d'un autre type : tempête et orages violents.



Des dictionnaires pour leur entrée en CP et en 6^{ème}

Très appréciée des élèves comme de leurs parents, la distribution des prix a rassemblé en juin dernier les élèves de grande section et ceux de la classe de CM2.

Les premiers ont reçu chacun un dictionnaire du débutant qui leur est bien utile maintenant en français au cours préparatoire. Quant aux plus grands qui ont quitté leur petite école primaire en septembre pour le collège, ils se sont vus remettre un dictionnaire anglais/français : souvenir utile de leur scolarité à l'école de leur village.

Un décathlon pour toute l'école

Organisée par une association de bénévoles de Rambouillet, la journée décathlon, avec pique-nique le midi, a permis aux élèves de se mesurer, dans un esprit sportif et de camaraderie. Merci aux parents qui ont participé à l'encadrement et ont encouragé les jeunes athlètes.



Pour terminer l'année en beauté, l'école a fait son show.

Devant la foule de leurs parents conviés pour cette occasion à la Maison du village, les élèves se sont produits pour un show musical de qualité sous la direction de leur professeur : Mme Véronique Dumay.





Hommage à Jean Moulin

Répondant à l'invitation de M. le Sous-Préfet à l'occasion de la commémoration du 70^{ème} anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin, les élèves de la classe de CM2 se sont rendus à Rambouillet. Puis après les discours et devant une assistance particuliè-

rement nombreuse et recueillie, les enfants ont interprété le chant des partisans sous la direction de leur institutrice. L'émotion était si vive chez les anciens combattants présents qu'ils joignirent spontanément leurs voix à celles des enfants. Ils vinrent ensuite se mêler aux jeunes chanteurs qui les questionnèrent sur la guerre 39-45, sur la signification de leurs décorations et bien sûr sur Jean Moulin dont leur école porte le nom. Des échanges très intéressants sur une période très douloureuse de l'histoire de notre pays.



La réforme des rythmes scolaires

Rappel

Le décret du 24/01/2013 modifie l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires de la façon suivante :

- 24h d'enseignement par semaine réparties sur 4 jours ½ dont le mercredi matin (qui peut-être reporté au samedi si ce choix est justifié par le projet éducatif territorial).
- Une journée d'enseignement de 5h15 : la demi-journée ne pouvant excéder 3h30 et la pause méridienne être inférieure à 1h30.
- Le temps scolaire détaché du temps d'enseignement (soit ¾ d'heure par jour de 15h45 à 16h30) est à la charge des communes et sous leur responsabilité tout comme le projet éducatif territorial (PEDT) élaboré en concertation avec les enseignants et les parents.

Le calendrier

Le ministère souhaitait son application dès la rentrée 2013 par au moins 50% des communes, les autres étant autorisées à en demander le report à la rentrée 2014. En réalité, 25% seulement des écoliers ont découvert leurs nouveaux rythmes en septembre 2013, un certain nombre de grandes villes et 90 % des communes rurales s'accordant quant à elles une année de réflexion afin de voir comment la réforme allait être appliquée ailleurs. Concernant le département des Yvelines, villes et villages confondus, 8 seulement ont mis la réforme en place... dès cette année.

La position de notre commune

Tout comme l'ensemble des élus des 25 communes de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline, les nôtres ont choisi de se donner une année supplémentaire, les enjeux tant éducatifs que financiers étant incompatibles avec l'improvisation. D'ores et déjà, ils sont très attentifs aux premiers retours sur les expérimentations en cours...



Le centre aéré : son succès ne se dément pas

Ouvert 2 semaines en juillet, une en août, il l'est aussi durant une semaine pendant les petites vacances de la Toussaint, de Noël et de Pâques.



Le voyage des aînés...

CAP SUR FÉCAMP, le voyage des aînés

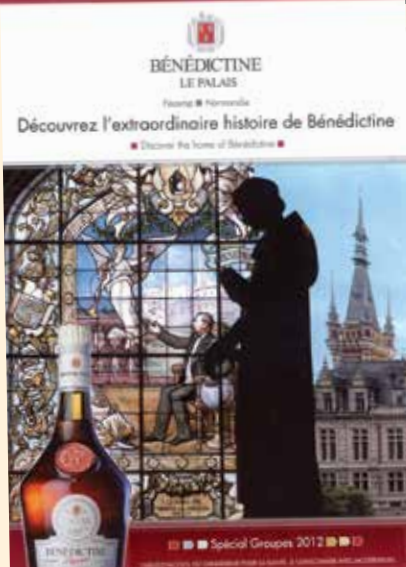
20 juin, 7h du matin, place du Gros Billot, la journée promet d'être belle. Nos cinquante voyageurs sont tous présents à l'appel et prêts pour le départ.

9h premier arrêt sur une aire d'autoroute pour le traditionnel petit déjeuner. Le temps est incertain et nous trouvons refuge sous un abri de fortune. Les croissants sont excellents comme à l'accoutumée, notre boulanger ne pouvait nous décevoir.

Arrivée à Fécamp à 10h pour la visite guidée de la ville. A pied et en autocar, la ville nous apparaît depuis les falaises à 114 m d'altitude : magnifique vue panoramique du port et du quartier maritime. Puis la chapelle Notre-Dame du salut nous invite à découvrir sa collection d'ex-votos. Mais pas de sortie sans un bon restaurant. Celui qui nous accueille au bord de la plage confirme ses 3 étoiles au guide Michelin. Nous avons du mal à quitter la table et la grande salle ensoleillée où nous sommes si confortablement installés, la mer à nos pieds.

L'après-midi : visite guidée du Palais Bénédicte et de ses collections mais aussi de la distillerie où se fabrique toujours la fameuse liqueur sans oublier la dégustation que beaucoup attendaient. Dernier arrêt-goûter afin de faire durer le plaisir d'être ensemble.

Retour à St-Léger, à 20 h, comme prévu.



L'extraordinaire histoire de Bénédicte, liqueur d'alchimie depuis 1510

L'histoire débute en 1510 à l'abbaye de Fécamp, lorsque le moine bénédictin alchimiste Dom Bernardo Vincelli aurait créé un élixir secret.

En 1863, Alexandre Le Grand, collectionneur d'art religieux, aurait découvert dans sa collection de livres anciens la composition de l'élixir perdu à la révolution. Il aurait réussi, après de nombreux essais, à reconstituer la mystérieuse recette qu'il nomme Bénédicte. Il construit le Palais Bénédicte en l'honneur de la liqueur, où elle est produite depuis toujours. Le Palais abrite aussi un musée d'art sacré issu de la collection d'Alexandre Le Grand, ainsi qu'un espace d'art moderne, en continuité de la passion d'Alexandre Le Grand pour toute forme d'art.



Nos jeunes ont du talent...



5



1



2



6



3



4

LÉGENDE

1 - Défilé des nations avec la mascotte de l'équipe de France : le coq !
2 - Première épreuve : le dressage

3 - Deuxième épreuve : le cross
4 - Troisième épreuve : C.S.O (saut d'obstacles)

5 - Podium
6 - Tour d'honneur

Cindy Lenain sait « parler cheval »

L'Echo républicain titrait ainsi son article le 14 mars 2013 à propos de notre jeune léodégarienne de 19 ans et de poursuivre : Passionnée d'éthologie, la science du comportement des animaux, Cindy a noué des liens extrêmement forts avec sa jument : Quinola. Très remarquées dans les concours, elles ont intégré toutes deux durant l'été un spectacle équestre « le trésor Maudit », spectacle son et lumière de Bellême (Orne). Pour découvrir le travail de Cindy et Quinola : sur youtube quino 78610.



Les projets de Cindy : compléter son niveau d'études pour pouvoir exercer ses talents professionnellement.



Toutes nos félicitations au centre équestre « Ecuries de la Vignerie » pour sa brillante participation au championnat de France d'équitation.

Dorothee HANAUT a obtenu la 1^{ère} place dans la discipline du complet d'équitation, championnat Equipe Amateur 2.

Un grand bravo à cette talentueuse cavalière pour sa belle performance qui concrétise des qualités exceptionnelles et un travail quotidien mené avec le club.

La page des poètes



Jean Orizet Poète, écrivain Commandeur de la légion d'Honneur

Nous apprenons la très haute distinction attribuée à Jean Orizet, poète et écrivain : il s'est vu remettre les insignes de commandeur de la légion d'Honneur le 23 octobre dernier par le général de corps aérien Michel Forget. La cérémonie s'est déroulée au cercle de l'union interalliée en présence de personnalités et d'amis.

Nous lui adressons nos très vives félicitations.

Jean Orizet a publié un très grand nombre d'ouvrages de poésie et de prose ainsi que des anthologies, vendus à des centaines de milliers d'exemplaires.

Parmi ses œuvres principales, on peut citer :

le Regard et l'Enigme (2008)

les Forêts de l'impossible (2011)

les Mémoires de l'entretemps (2012)

De très nombreux prix ont couronné son œuvre :

Prix Max Jacob, prix Apollinaire, grand prix de poésie de l'Académie Française, grand prix de poésie de la Société des Gens de Lettres...

Il est, entre autres, Commandeur des Arts et des Lettres.



Brise en Ile-de-France

On parle, avec raison, du vent dans les voiles (l'émotion de le voir, pour la première fois, gonfler celles des jonques sur la mer de Chine).

On évoque, à juste titre, le tonnerre des réacteurs (lassitude des tympanes après un jour et une nuit de vol).

On fait moins souvent allusion (pourquoi ?) à la brise qui se lève sur le plancher, puis dans les pattes des vaches broutant l'herbe d'Ile-de-France, tandis que les femmes cueillent des haricots verts au jardin, et que les enfants font une épicerie de quelques graines oubliées des oiseaux, sous le vieux poirier tout proche, à trois pas de l'automne.

Cette brise-là, qui ne casse jamais rien, puisqu'elle a partie liée avec les frênes et les saules, a pourtant beaucoup voyagé, elle aussi. Mais les seules à le savoir sont les cigognes et les oies sauvages, celles qu'on oublie toujours d'interroger.

J'aurais aimé...

J'aurais aimé vous dire, demain sera meilleur,
Fait de joies et de rires, oublié, le malheur,
Les hommes devenus sages, heureux de partager,
Tous ces biens de passage, que l'on veut s'arroger,
J'aurais aimé écrire, un poème d'espoir,
Aux senteurs de la myrrhe, moins de rouge et de noir,
Moins de sang et de larmes, d'infinie barbarie,
Et faire taire les armes, et nos pensées aigries,
J'aurais aimé fleurir, les champs de désespoir,
De couleurs à ravir, de parfums d'encensoir,
Pour éclaircir le gris, de nos âmes en errance,
Des dégâts du mépris, et de l'indifférence,
J'aurais aimé mourir, pour que tant d'autres vivent,
Dans la paix à chérir, et de plaisirs s'abreuvent,
Carpe Diem chaque jour, s'enivrer du présent,
Fugace et sans retour, à vivre éperdument,
Mais il faudra attendre, la longue décadence,
Souffrir pour comprendre, et retrouver conscience,
Nos instincts oublier, du cerveau reptilien,
Et nos cœurs écouter, pour restaurer le Bien.

Serge Larroque

Noël 2013 - Saint-Léger en Yvelines



Du côté des associations



L'Association paroissiale

Le clocher reprend vie, les cloches se font entendre.

Depuis la St Jean, nous sommes heureux d'avoir à nouveau notre vie rythmée par la sonnerie des heures et de l'Angélus. Ce n'est qu'un début, seule la grosse cloche peut être entendue, la remise en action du carillon avec les deux autres cloches dépend de la consolidation de leur support. Le début de restauration nous donne grand espoir pour la suite de la remise en état du beffroi. Merci à tous les donateurs pour leur générosité.

Notre dîner paroissial a eu lieu le samedi 5 octobre.

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés toutes générations confondues avec tous les prêtres de la paroisse dans une ambiance chaleureuse et festive.

A l'année prochaine.



Les journées de convivialité et les repas amicaux se multiplient au sein de la paroisse !



Commémoration du 11 novembre

devant notre monument aux morts. L'éodégariens, militaires, pompiers étaient en nombre pour cette commémoration de la Grande Guerre, préfigurant ainsi l'ambiance et la dimension qui seront au cœur de la commémoration du centenaire en 2014.



Union Nationale des Combattants Section de Saint Léger

Vous pouvez adhérer à l'Association:

- en tant qu'Ancien Combattant ou ayant participé à des Opex (opérations extérieures),
- en tant qu'ancien appelé du contingent ou engagé,
- en tant que sympathisant.

Le but de l'Association est de conserver et d'entretenir l'amour de la

France, ce beau pays, notre patrie, terre de nos ancêtres.

Le président : C. Hanotaux



En juin dernier, Robert Cottini (*porteur de drapeau à droite*), représentant le président Hanotaux, participait avec les élèves de CM2 de l'école à l'hommage rendu à Jean Moulin.

UNE NOUVEAUTÉ POUR UN DIMANCHE CONVIVAL

Une journée à la chasse... pour chasser les idées reçues.

Organisée par la fédération Interdépartementale des chasseurs d'Ile de France, une journée de chasse pour les « non-chasseurs » a eu lieu dans différents villages, dont Saint-Léger.

Ici, sous l'égide de son président, François Marie, cette journée fut une réussite. Le temps très agréable a favorisé le but de cette réunion : faire découvrir la chasse aux non-chasseurs. Ceux-ci, au nombre de 4, purent ainsi parcourir le territoire de chasse de la commune. Vêtus du règlementaire gilet rouge de battue, encadrés chacun par un chasseur expérimenté, ils ont découvert les joies d'une journée où traquer le gibier ne veut pas dire le tuer. Celui-ci, plein de ressources, a souvent tendance à filer alors qu'il est encore hors de portée du fusil... mais qu'importe, voir le gibier, le débusquer, le suivre, est aussi un grand plaisir. Et que dire de la convivialité qui règne dans un groupe uni par une même passion.





Association St-Léger-Jumelage Allora...

Allora, nous étions 38 Lédégariens à partir en cette mi-septembre, qui en voiture, qui en train, qui en avion, pour rejoindre cette belle commune toscane de Marliana, jumelée comme chacun sait avec notre village. 38 Lédégariens et autant d'Italiens, cela faisait du monde dans les ruelles des Cinque Terre, de Certaldo (ville natale de Boccace), ou de Vinci (ville natale de Léonard de Vinci). Et aussi dans les restaurants, tous aussi bons (et copieux) les uns que les autres... Et aussi dans le car, résonnant des rires et des exclamations de cette bande de jumelés enthousiastes et ravis !

Allora, 3 jours d'huile d'olive, de soleil, de crostini, de vino santo qui donnent un air de vacances à la Rentrée, on en redemande !

Ciao & grazie amici, et à l'an prochain à St Léger !



Pour tous renseignements sur l'association Saint-Léger-Jumelage, vous pouvez contacter Marie-Claude Vérardo au 01 34 86 34 90

La Société de Chasse de Saint-Léger en Yvelines vous informe :

Les dates, horaires et jours de chasse sur le territoire de la commune sont :

Dates : - Du 15 septembre 2013 au 28 février 2014 pour le gros gibier

- Du 22 septembre 2013 au 15 janvier 2014 pour le petit gibier sauf quelques exceptions

Horaires : - Du 15 septembre 2013 au 31 octobre 2013 de 9h00 à 18h00

- Du 1er novembre 2013 au 15 janvier 2014 de 9h00 à 17h00

- Du 16 janvier 2014 au 28 février 2014 de 9h00 à 18h00

Jours de chasse : Les jours de chasse sont les dimanches et les jours fériés. Des panneaux sont disposés sur le territoire les signalant.

- Prudence, prudence ! comme chaque année les animaux sauvages sont victimes de collision avec les automobilistes, soyons vigilants : Levons le pied !

- Si vous avez des dégâts causés par des renards, fouines ou autres prédateurs, ainsi

que pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Monsieur François MARIE au 01.34.86.30.99.

- Il est toujours recommandé de tenir son chien en laisse pendant les périodes de reproduction qui vont de mars à août selon les espèces (ex : tout animal sauvage dans les premières semaines de sa vie reste très vulnérable, pensons-y !).

Chasse propre : Lors de la saison passée, les chasseurs ont récolté autant de douilles vides que l'an dernier soit 45m³ qui sont recyclées. Ceci reste un geste simple pour laisser les habitats naturels propres.

FICEV : Fédération Interdépartementale des Chasseurs Essonne Val d'Oise Yvelines

FICIF : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile de France (Paris, Yvelines, Essonne, Hauts de Seine, Seine Saint-Denis, Val de Marne, Val d'Oise).

Le Président, François MARIE



Comme chaque année, Culture et Loisirs vous invite à participer à l'une ou plusieurs de ses activités. L'ambiance y est toujours aussi chaleureuse et dynamique, grâce à des intervenants motivés ! Voici quelques faits marquants qui se sont déroulés au cours de cette année

D'Octobre à Juin :

Grâce à une nouvelle subvention de la mairie, les travaux de la miellerie ont pu continuer : à la sueur de leur front et à la force de leur poignet, les adhérents se sont aménagés une salle de réunion et de travail chauffée l'hiver.



Avril :

La Rumeur des Jardins et les Happyculteurs ont organisé le 20 avril 2013 la 7^{ème} FETE DES PLANTES à la Mare Gauthier. La présence d'horticulteurs, pépiniéristes, fleuristes professionnels et d'associations se

rapportant à la nature ont permis d'articuler cette journée autour d'un marché aux plantes.

Par ailleurs les visiteurs ont découvert le matin les plantes sauvages au cours d'une promenade en forêt avec un guide du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, et pouvaient participer à un concours de recettes sur le même thème.

Toute la journée, Monsieur Claude Bureau (ancien jardinier en chef du Jardin des plantes de Paris) chroniqueur horticole à France Info a donné des conseils aux amateurs jardiniers et a animé une conférence sur le paillage et les plantes de terre de bruyère dans l'après midi.

Dès l'ouverture de cette fête une bourse d'échange de plantes s'est déroulée sur le stand de la Rumeur des Jardins et a obtenu un vif succès. La Bibliothèque de St - Léger présente à cette manifestation a captivé un bon nombre d'enfants avec l'animation Conte.

A midi, un repas autour d'une garbure cuisinée par des membres de Culture et Loisirs pouvait être dégustée, et le bar a servi toute la journée des collations et pâtisseries « maison ».

Tout au long de la journée les visiteurs ont voté pour élire le plus bel épouvantail présenté par les enfants et leur imagination a été bien récompensée.

Malgré une météo peu encourageante, exposants, visiteurs et organisateurs sont prêts pour une nouvelle édition en 2014.



Evelyne GRASSIN



Juin :



La première saison de l'atelier théâtre Keljedi a été belle réussite. Dans une ambiance où priment la bienveillance, le respect de chacun, la rigueur, et surtout, la bonne humeur, tout le monde a bien travaillé : improvisations, travail de la voix, du corps, des émotions, de la diction, de l'écoute...

Au début, certains novices disaient ne pas vouloir monter sur scène durant cette première année (personne n'y est obligé) et, au bout du compte... Tous ensemble, nous avons fait naître Ze ZaZa Show, un spectacle décoiffant qui a connu un beau succès le 15 juin dernier sur la scène de la Maison du village. Énergie, humour, musique, danse... le plaisir était au rendez-vous pour les comédiens et pour les spectateurs qui en ont redemandé... Ça tombait bien, notre petite troupe a eu le grand plaisir de remonter sur scène en octobre au théâtre Le Nickel à Rambouillet.

Michel Sebal



Décembre :

Comme chaque année, le Père Noël s'est invité à Maman-Bébé et les petits ont eu droit à un spectacle de la compagnie du « Clair de Lune » qui intervient dans les crèches.



Septembre :

Réouverture des ateliers de théâtre pour les enfants de 5 à 8 ans et de 9 à 12 ans avec un nouveau professeur, Axelle Swyngedauw qui propose aussi aux adultes un atelier de lecture à haute voix.

Un grand merci à Christiane Lapeyre qui arrête ses fonctions de secrétaire au sein de l'association. Nous avons réussi à lui faire faire tout et plus encore* !!! Bienvenue à Marie Pierre Varlot qui la remplace.



* St Léger Jumelage ne l'a pas non plus épargnée !!



Enfin, Dolly Deron passe le flambeau à Véronique Dupont et Virginie Quinet pour animer Les Jeudis du Patrimoine. Merci pour toutes ces visites plus intéressantes les unes que les autres. Pleins de nouvelles découvertes en perspective !

...suite



Le 16^e Marché de Noël s'est déroulé le dimanche 8 décembre de 10h à 18h.

Vous êtes venus nombreux acheter vos cadeaux de Noël.



Culture et Loisirs a organisé la 19^e Bourse aux jouets et matériel de puériculture, à la Maison du Village de Saint-Léger en Yvelines. Cette année encore vous avez pu faire vos achats en nocturne le vendredi 6 décembre de 20h30 à 22h30 et aussi le samedi 7 décembre de 10h à 16h.



...suite | Du côté des associations

Dans le cadre du respect de notre environnement : l'AMAP des deux villages



Cela fait maintenant 3 ans qu'est née l'AMAP, Association pour le maintien d'une Agriculture paysanne, entre les villages de Poigny-la Forêt et Saint-Léger en Yvelines : chaque mercredi, à la Maison du village, de 19h30 à 20h, 47 familles lédégariennes viennent chercher leurs paniers de légumes (10€, 15€, 20€) cultivés à Saint-Rémy l'Honoré par la famille Renard qui cultive en bio depuis plus de 40 ans. Ce sont des légumes cueillis en début de semaine et répartis dans les paniers à St Léger par une équipe de bénévoles, adhérents ou non de l'association.

La responsable locale : **Coralie Séné - 06 30 05 18 10**



En dehors des légumes, on peut y trouver :

Des fruits	toutes les semaines	livrés par Aline Rauffet
Des œufs	tous les 15 jours	provenant de la bergerie nationale de Rambouillet
Des volailles	toutes les 3 semaines	idem
Du fromage	tous les 15 jours	ferme de la Noue La Celle-les-Bordes
De l'huile d'olive	selon les commandes	producteur grec
Du pain bio	toutes les semaines	boulangers de la Celle-les-Bordes
Du vin bio	selon les commandes	responsable : Jean-Michel Vignau



Congrès des Parcs Naturels Régionaux (PNR)

900 personnes ont participé au congrès des parcs naturels régionaux qui s'est déroulé à la fondation Coubertin de Chevreuse du 2 au 4 octobre dernier. 47 parcs sur les 48 parcs existants étaient présents et leurs délégués ont découvert la vallée de Chevreuse à travers une vingtaine de parcours à cheval, à vélo et en autocar.

Chaque commune membre du parc ayant la responsabilité de l'accueil d'un parc.

Séances de travail et réunions d'une part, visites d'ateliers, d'entreprises, de fermes et dégustation de produits locaux d'autre part, le territoire a vibré pendant ces trois jours à la grande satisfaction des visiteurs.

...suite | Du côté des associations

L'école de musique « Les Ateliers Musicaux » propose des activités d'apprentissage d'instruments (Piano, Synthétiseur, Guitare, Basse, Flûte traversière, Batterie, Percussions, Saxophone) ainsi que des cours d'éveil musical pour enfants dès 5 ans.

Le conseil d'administration de l'association est composé d'élèves et de parents d'élèves. Il est ouvert aux jeunes élèves dès 16 ans, et c'est toujours avec un grand plaisir que le conseil d'administration, lors de son assemblée générale, accueille chaque année de nouveaux membres parmi les élèves ou parents d'élèves. Le renouvellement de l'équipe d'administrateur est une obligation pour les structures associatives afin de garantir la bonne organisation des activités.

En 2013, nous avons organisé deux concerts avec les professeurs de l'école, sur les communes de Gambais et de Tacoignières.

L'année 2012/13 s'est clôturée par une audition générale très riche en qualité avec une bonne présence des élèves et des parents. Cette audition est ouverte à tous et nous vous invitons à nous y rencontrer et découvrir les activités de l'école de musique.

La mini scène du dimanche de la St Jean, comme chaque année lors de la fête de juin, est un point de rendez-vous pour les musiciens. Les élèves de l'école présentent le travail de l'année réalisé en ateliers multi-instruments ; nous accueillons tous les musiciens qui souhaitent y participer en expression libre.

Email : info@ateliersmusicaux.fr - Tél. : 06 74 71 61 11
www.ateliersmusicaux.fr

Les Ateliers Musicaux - 51, Grande Rue - 78610 Tacoignières
Siège social : Mairie 78610 Saint-Léger-En-Yvelines

Ecole de Musique
Les Ateliers Musicaux
Saint-Léger-En-Yvelines



ECOLE de MUSIQUE
LES ATELIERS MUSICAUX
ASSOCIATION LOI 1901



www.sauvonsnosarbres.org
contact@sauvonsnosarbres.org
sauvons nos arbres sur Facebook



> UN COURRIER COMMUN ENVOYE AUX AUTORITES

Rédigé et signé par 6 associations de défense des forêts, dont SNA.

Face au silence des autorités quant à l'exploitation de nos forêts périurbaines, nous avons décidé d'agir. Vous trouverez ci-dessous le texte d'un courrier adressé aux ministres de l'Agriculture, de l'Ecologie, des Affaires Sociales, au Président de l'ONF.

Ce courrier a été co rédigé et co signé par "Sauvons nos Arbres", "Agir pour l'Arc Forestier Val d'Oise-Picardie", "Société des Amis des Forêts d'Halatte, Ermenonville et Chantilly", "Fédération des Associations de la Protection de la Vallée de la Seine du sud seine et marnais", "Les Amis du Bois de Verrières", "Usagers des forêts de St Germain et Marly".

Paris, le 5 Juillet 2013

OBJET : Forêts périurbaines Ile-de-France, Sud Picardie

Monsieur le Ministre,

Nous vous sollicitons au sujet de la gestion des forêts périurbaines. Vous n'êtes pas sans connaître les réactions fortes qu'ont suscitées auprès des usagers des forêts d'Ile-de-France et du Sud Picardie les méthodes

d'exploitations forestières coordonnées par l'ONF sous la responsabilité de votre ministère. Devant tant de mécontentement, M. Hervé Gaymard (en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de l'ONF) réunit en janvier 2012, les différents intervenants concernés par cette gestion, élus, usagers, associations... et un directeur des forêts périurbaines d'Ile-de-France a été nommé afin de travailler sur une gestion acceptable dans cet environnement. Un diagnostic a été posé par ce directeur, M. Sylvain Ducroux, faisant la synthèse des observations et demandes des différents participants « Projet forêts périurbaines : Diagnostic initial et état des lieux. » Ce diagnostic a le mérite de résumer la grande majorité des problèmes, mais nous sommes tous très inquiets : l'Office reste totalement silencieux sur la suite qui sera donnée à ce diagnostic et les coupes se poursuivent, ne permettant pas de revenir en arrière et de tenir compte des demandes. L'Office a-t-il vraiment décidé de tenir compte de ce qui a été dit en janvier 2012 par M. Gaymard ? Nous en doutons fortement.

Après nous être regroupés en associations par massif forestier, nous avons décidé d'unir les voix de ces différentes associations, car nos inquiétudes demeurent inchangées malgré l'ouverture d'un dialogue qui s'est brutalement interrompu. Le législateur de 2001 avait bien mis l'accent sur les fonctions écologiques et sociales des forêts alors que la fonction économique n'apparaissait plus prioritaire. Nous sommes donc décidés à unir nos forces et à continuer à demander que la gestion de l'ONF puisse être adaptée à l'environnement social de l'Ile-de-France et que la fonction de productivité ne soit plus prioritaire. Dans le respect de la biodiversité qui est à l'origine de la résilience de la forêt, dans le respect des paysages forestiers, il faut

interdire les coupes à blanc sur de grandes surfaces. Elles devront rester exceptionnelles, ne concerner que de faibles superficies et leur mise en œuvre devra être motivée.

Le « produire plus tout en préservant mieux la biodiversité » affiché par l'Office est un vrai paradoxe dont le bien-fondé scientifique n'a pas été prouvé. L'orientation donnée par le plan ETAT-ONF-FNCOFOR est un accroissement de la production. Nous demandons que la poursuite du dialogue amorcé soit maintenue, que la bonne gouvernance promise arrive et que, en attendant, les plans de gestion en cours soient suspendus afin de laisser une possibilité réelle de gestion différente. Car ne faut-il pas « surseoir à des mises en régénération conséquentes pour ne pas hypothéquer l'avenir » (cf. la réponse de M. Ducroux à Sauvons Nos Arbres - Rambouillet) ? Vous trouverez ci-joint un document de travail présentant nos inquiétudes et ayant trait plus précisément à la gestion des forêts.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour le Réseau des Massifs Forestiers IDF Sud Picardie
Guy GIMENES, Président du Collectif Sauvons Nos Arbres

> UN NOUVEAU PRESIDENT A L'ONF

Nomination de Jean-Yves CAULLET

Par décret du Président de la République pris en Conseil des ministres le 20 mars 2013, sur proposition de Delphine BATHO, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Jean-Yves CAULLET a été nommé Président du Conseil d'administration de l'Office national des forêts (ONF). Il succède à Hervé GAYMARD.

Député de l'Yonne et Maire d'Avallon, Jean-Yves CAULLET s'est vu confier en décembre 2012 une mission par le Premier Ministre sur l'avenir de la forêt française et de la filière bois. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la préparation du projet de loi d'avenir sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt. Jean-Yves CAULLET remettra son rapport à Jean-Marc AYRAULT courant mai prochain.

Né en 1957 à Roubaix, Jean-Yves CAULLET intègre l'Institut national agronomique de Paris-Grignon en 1976, puis l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts. D'abord ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts à la Direction départementale de l'agriculture du Bas-Rhin à Strasbourg, il rejoint ensuite le Secrétariat d'Etat aux DOM-TOM en tant que chargé des affaires agricoles, puis intègre le cabinet du Ministre Georges LEMOINE avant de faire une carrière qui l'amène aujourd'hui à être élu député de l'Yonne. Il est également Président de l'association départementale des communes forestières de l'Yonne et administrateur de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Connaisseur de l'agriculture et de la forêt, ce nouveau président saura - nous l'espérons - écouter les voix qui s'élèvent

de toute la France pour critiquer la façon dont nos forêts sont gérées. Nous tâcherons bien entendu de le rencontrer pour porter le message de notre association.

> UN PREMIER ENGAGEMENT

L'Office National des Forêts à la reconquête de ses agents

Stabiliser les effectifs sur le terrain, restaurer le dialogue avec les agents, réaffirmer la mission de service public de l'ONF, tel est l'engagement du nouveau président Jean-Yves Caullet. Les syndicats sont sceptiques.

Une réalité enfin prise en compte

"L'angoisse existentielle doit être classée !" Telle est la formule martelée par le nouveau président de l'ONF, à l'occasion d'une première rencontre avec la presse quelques jours après son entrée en fonction. Alors que l'ONF a réduit de 15 % ses effectifs depuis dix ans, principalement sur le terrain, le successeur d'Hervé Gaymard a voulu rassurer des personnels fortement ébranlés par les restrictions budgétaires et par un malaise social profond. Celui-ci s'est traduit, ces dernières années, par une série de suicides d'agents forestiers.

"Le modèle de l'ONF a été bousculé, pour ne pas dire qu'il a basculé", observe Jean-Yves Caullet. En demandant à l'opérateur public et à ses quelque 9 000 agents de se transformer en producteur de bois, le gouvernement précédent aurait, à en croire le nouveau patron de l'ONF, voulu transformer ses missions. "Un changement de statut de

l'établissement en société privée a même été évoqué", insiste-t-il.

Une perspective balayée par la nouvelle majorité. "Le président de la République a apporté une réponse très claire, affirme Jean-Yves Caullet. L'ONF est un établissement public assumant une mission d'intérêt général sur le long terme et assurant l'exploitation durable de la forêt dans le contexte des enjeux du changement climatique."

Des suppressions de postes jusqu'en 2016

La course à la rentabilité doit donc laisser place à une mission de service public. Dans cette optique, le maillage des agents sur le terrain sera maintenu. Et si les effectifs doivent continuer à baisser de 1,5% chaque année jusqu'en 2016, comme le prévoit le contrat d'objectifs 2012-2016 signé en 2011, les efforts porteront en grande partie sur les fonctions support.

"Il faudra du temps pour restaurer des relations sereines avec les agents, reconnaît Jean-Yves Caullet. Dans un

établissement en tension, tout se rigidifie et il devient plus difficile pour un supérieur de parler performance avec ses équipes. Il faut aujourd'hui que le management se rouvre, que les attentes des personnels soient prises en compte et que nos métiers soient mieux valorisés auprès du public."

Maintenir la pression

Cette nouvelle approche doit désormais se décliner dans les faits. Le syndicat Snupfen-Solidaires entend maintenir la pression sur la direction de l'ONF et sur le gouvernement pour acter la stabilisation des effectifs dans une loi agricole qui sera débattue à l'automne par le Parlement.

Sylvain Henry

source : <http://www.acteurspublics.com/2013/03/28/l-onf-a-la-reconquete-de-ses-agents>





Judo Club

Excellent début de saison pour le judo français !!! Teddy Rinner remporte sa 6^{ème} médaille d'or aux Championnats du Monde avec à la clé une 2^{ème} place au tableau des médailles pour les judokas français (2 or, 2 argent, 4 bronze), juste derrière le Japon... (1 médaille en moins mais 1 en or en plus !)

Volonté, détermination, assiduité, courage... sont quelques notions citées régulièrement dans les articles de presse, indispensables à la réussite dans ce sport !

Mais, à un tout autre niveau, des valeurs essentielles sont véhiculées au sein des clubs auprès de tous les judokas, des super poussins aux adultes, tels que l'amitié, la sincérité, la modestie, le respect, le contrôle de soi et la politesse. Au Judo Club de Saint Léger, Martial s'y emploie auprès de ses élèves saison après saison... avec détermination et courage !!!

Le Perray Saint Léger JJDA (qui regroupe le Judo Club de Saint Léger et la section judo de l'ESP du Perray) figure toujours parmi les meilleurs clubs du département.

De très bons résultats ont été obtenus, comme chaque année dans les compétitions fédérales, départementales et régionales dans toutes les catégories. Pour n'en citer que quelques uns, Laura Fontenette accède cette saison à la 1^{ère} division, groupe élite du judo féminin français et participera en novembre au Championnat de France qui se déroulera à Marseille, elle est élève de Martial depuis l'âge de 6 ans, beau résultat pour elle et aussi pour son entraîneur ! Robin Durivault remporte la médaille d'or au Championnat de

France UNSS (Ecoles privées) et Timothée Chassaing est qualifié au Championnat de France en 2^{ème} division qui se déroulera en octobre et enfin Benjamin Axus termine 7^{ème} à la Coupe d'Europe. Mais tous les podiums des poussins, benjamins et minimes en rencontres inter clubs, comptent aussi car parmi ces judokas certains feront aussi bien et peut être encore mieux que leurs aînés en compétition fédérales d'ici quelques années! Etape importante dans une vie de judoka, la ceinture noire a été obtenue par deux élèves de Martial cette année (Timothée et Maxime). Bravo à tous !

Bien évidemment pour obtenir de tels résultats nos compétiteurs s'entraînent dur toute l'année à Saint Léger et au Perray en Yvelines, ainsi que pendant les congés scolaires avec l'équipe des Yvelines lors de stages fédéraux. Lors de ces rassemblements, encadrés entre autres par Martial, ils ont l'opportunité d'être confrontés à de nouveaux adversaires et d'améliorer ainsi leur niveau. Un groupe « Elite » a été créé par la Ligue des Yvelines pour cette saison, 8 judokas du Perray Saint Léger en font partie et un premier week end « Run and bike » a déjà été organisé aux Etangs de Hollande. Mais pour les plus jeunes et les autres compétiteurs, Martial proposera cette saison des stages durant les vacances scolaires en plus du stage de Samoens qui a lieu en juillet avec pour tous du judo et des activités multi-sports de montagne.

Pour la saison à venir, nous n'abandonnons pas le projet d'un tournoi qui se déroule en Scandinavie... c'est toujours à l'étude !

Très bonne saison sportive à tous !

Le bureau

Sport Santé et Bien-Etre "LE FITNESS SORT DES SALLES !"

Du gainage, des étirements, du cardio, du pilates mais aussi des sorties vélo, des séances de natation de la course à pied...

Les adhérent(e)s de Sport et Santé sont au TOP, entraînés tout au long de l'année par **Pascale Bayssat** qui les a coachés pour la 8^{ème} édition de la forestière et aidés à repousser leurs limites..

Bravo à l'équipe GO RUN !

Cours collectifs lundi matin, lundi soir et samedi matin. Coaching one to one, duo ou trio en semaine sur rendez vous (swiss ball, TRX, spine corrector,...) Rendez vous piscine 1 à 2 fois par semaine, Vélo et course à pied en alternance le jeudi matin.

A vos baskets ! Rens : 06 14 46 48 23





Tennis au féminin : les raquettes FFT



Journée des jeunes à roland garros



Animation école de tennis : les "anciens parrainent les plus jeunes"

- 1- Finalistes du tournoi interne : Elisabeth et Martina
- 2- Chez les hommes : Horacio et David, les kas bolas font aussi du tennis !



Saint Léger Tonic.

L'année 2012-2013 s'est brillamment achevée au mois de juin par le gala, qui a permis à nos jeunes gymnastes et danseurs de présenter le résultat des travaux effectués pendant toute l'année avec leurs professeurs. L'année a marqué une progression globale dans les effectifs. Les activités intéressant les jeunes (Danse Classique, Gymnastique Enfants, Multisport, et Street Jazz) ont enregistré de nombreuses inscriptions mais leurs aînés adultes restent souvent fidèles à leurs activités (Danse de Salon, Gymnastique Adultes, Yoga, Randonnée). Pour la rentrée 2013, nous proposons l'intégralité des activités que nous avons l'an passé, y compris l'activité Modern Jazz adultes qui n'avait pu avoir lieu faute de participants. Sont également proposés régulièrement des stages de Rock'n Roll et de Tango pendant les vacances scolaires. Ces stages en soirée rencontrent un franc succès et permettent de découvrir ces danses ou de progresser de façon ludique. Le bureau est partiellement renouvelé cette année, Isabelle Gignoux, Martina Guillard, Patricia Marescot et Marie-Françoise Sella nous quittant pour de nouvelles aventures et nous les remercions pour toute l'énergie qu'elles ont apportée à Saint Léger Tonic pendant leurs nombreuses années de présence. A bientôt.

Marc Mendowski

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

Président | Marc Mendowski 06 80 62 73 02 | marc.mendowski@parker.com

Trésorière | Christèle Saint Mleux 06 22 18 73 78 | blanchard_christele@yahoo.fr

Secrétaire | Sophie Jasinski 06 28 26 56 57 | sophie_jasinski@yahoo.fr



À PARTIR DE 19H
TOUS LES MERCREDIS

NOUS VOUS INVITONS À NOUS REJOINDRE À LA MAISON DU VILLAGE

DANS UNE AMICALE AMBIANCE VOUS DÉCOUVRIREZ LE PLAISIR DE DANSER EN GROUPE SUR DES AIRS DE COUNTRY. QUELS QUE SOIENT VOTRE ÂGE ET VOTRE NIVEAU VENEZ VOUS DÉTENDRE EN NOTRE COMPAGNIE."

Venez nous rejoindre sur notre site :
www.slywestern.magix.net/website

Christine au 06 07 79 03 53 - Christian au 06 14 86 11 85



Remise d'un chèque de 500 euros à la coopérative des écoles par Christine Haënel notre présidente.

La Bibliothèque vous accueille !



4, Place de la Mairie - 78610 Saint Léger en Yvelines
(porte à droite du perron de la mairie)

Site : <http://saint-leger-bibliotheque.over-blog.com/>

Mercredi : 15h30 - 17h30

Vendredi : 16h30 - 18h00

Samedi : 09h00 - 12h00

Adhésion annuelle unique : 16 € par famille.

L'adhésion permet d'emprunter 5 documents par personne, dont 1 nouveauté et 1 DVD par carte.

Durée du prêt : 28 jours pour les livres et revues, 14 jours pour les nouveautés et les DVD.

Animations gratuites toute l'année

- Animation Bébés-lecteurs, en partenariat avec l' Association Culture & Loisirs - Salle du village.
- Heure du Conte pour tous, en partenariat avec la Garderie - Salle du Conseil à la Mairie.
- Cercle de Lecture un soir par mois - à la bibliothèque.
- Expositions à destination du jeune public - Salle du Conseil à la Mairie.
- Soirée autour d'un auteur - Salle du Conseil à la Mairie.

Et cette année, des animations en plein air...



Un conte raconté aux enfants

en partenariat avec l' Association Culture & Loisirs
Fête des Plantes de Saint Léger (20/04/2013)



Un pique-nique littéraire

en partenariat avec le Parc Naturel Régional
et la Bibliothèque Départementale des Yvelines (26/05/2013)

Un bel Hommage... rendu à notre village

A tous ceux qui y vivent, y travaillent, contribuent à son dynamisme, à son embellissement, A vous qui animez nos associations et participez ainsi à notre culture et nos loisirs, A nous tous enfin qui faisons de Saint-Léger un beau village solidaire et convivial.

Un village, si près de Paris qu'en une enjambée, déjà on y est. Assez loin pour qu'on se retrouve en plein forêt, à côtoyer les biches, cerfs, faisans, sangliers, et à frissonner au son du brame à la tombée de la nuit, entre ombres et brouillard.

Ce village s'appela Saint-Jean-Baptiste, Marat des bois et aujourd'hui Saint-Léger en Yvelines... Entre deux Saints, une fraise des bois, telle un fruit gourmand en sainte terre de France. Nichée au creux de la forêt de Rambouillet, Saint-Léger en Yvelines vit passer sur ses chemins maints seigneurs -dont Anne de Bretagne-, voyageurs, travailleurs, marchands... et aujourd'hui habitants conquis.

Saint-Léger, commune de 1350 habitants -les Lédégariens- est située au cœur du Massif des Yvelines et de l'ancienne forêt des Carnutes. Ses origines remontent à la préhistoire alors que l'homme chassait des ours, des aurochs, des élans, des porcs sauvages, dans la grande forêt qui allait de Paris à Chartres et de Dourdan à Houdan. Le nom d'Yvelines vient de l'eau qui abondait dans les riches et fertiles vallées de la forêt, où l'on découvre aujourd'hui des restes de cités lacustres.

J'aime ce village situé à la croisée de plusieurs routes et tendances. D'un côté Montfort l'Amaury la huppée où l'on rencontre des célébrités au détour d'une boutique ou d'un café, d'un autre côté Condé sur vesgres, Houdan et Gambais qui fleurissent bon le terroir, de l'autre Le Perray en Yvelines qui se traverse avec le regret de ne pas en savoir assez de ses festivités, et enfin Rambouillet la sous-préfète, ses airs de petite cité qui s'éveille d'une glissade de patin à glace en hiver ou d'un feu d'artifice en été... Ah, le feu d'artifice de Saint-Léger ! A ne rater sous aucun prétexte ! Créativité y rime avec ciel illuminé. Au-dessus de la mare Gautier, c'est un festival de beauté où se tissent dans le ciel des éclats de merveille, et sur l'herbe de la Mare Gautier, des liens d'amitié. Petits et grands applaudissent à satiété. A Saint-Léger, tout se fête : Accueil des nouveaux arrivants, galettes des rois, journée pêche, thés dansants, 11 novembre, manège gratuit, bourse aux jouets, marché de Noël, bébé de l'année, loto des aînés, bourse au linge, chasse aux œufs, Feux de la Saint-Jean... Riche de plusieurs associations particulièrement actives, le village offre une large palette de modes d'expression pour petits et grands. Que l'on soit sportif adepte du tatami, du saut d'obstacles, de la piste cyclable, du court de tennis ou de la course à pied, ou encore comédien, danseur, œnologue, musicien, couturière, amis des abeilles, ou tout simplement maman ou papa désireux d'offrir des contacts ludiques à son bébé... chacun y trouve son intérêt et son plaisir. A Saint-Léger, vous ne mourrez ni de faim, ni de soif avec sa boulangerie, sa supérette et ses restaurants, vous serez bien coiffés, soignés, massés et même... timbrés. Et oui, tout y est, sans oublier le cœur de tout village, son école devant laquelle attendent de nouveaux parents, mais aussi ceux qui viennent y chercher leurs enfants après avoir joué eux-mêmes dans la cour de récréation et écrit sur les tableaux noirs l'un des nombreux secrets du village dont les « coins » à cèpes ou à giroles.

Saint-Léger, un lieu où il fait bon vivre et grandir et qui mérite amplement le label beau village de France.

Michelle Sébal

Vie pratique

Un rendez-vous à ne pas manquer en forêt :

L'OST EN MARCHÉ
Dimanche 30 mars 2014

BUTS ET PRINCIPES DE LA MARCHÉ

Reproduire le déplacement d'une troupe armée sur les sentiers et chemins.

Expérimenter par la pratique la marche longue en tant que civils et fantassins équipés et armés conformément aux sources historiques dans les buts de :

- juger des aptitudes nécessaires pour effectuer une marche avec équipements.
- mettre à l'épreuve pratique ces mêmes équipements.
- tester et mettre aux points les modes de portages les plus appropriés.
- d'apprendre à gérer une colonne en marche.

pour plus de renseignements :
<http://www.ostenmarche.com>



Un jeune léodégarien, Romain Nowak, s'installe à Rambouillet, passage fleuri.

Allez lui rendre visite sur place ou sur son site. Nous avons goûté les fruits : délicieux !



wo 2

Mon Panier Local
Epicèrie fine de produits locaux

Nouveau magasin
ou
Passage Fleuri

109 rue du Général De Gaulle
Passage Fleuri
78120 Rambouillet
01-30-88-14-02

www.monpanier-local.fr

5%
*de remise pour toute première commande
avec le code **MPLRBT**
(à indiquer dans l'onglet "Résumé")

Composez votre panier sur notre site
www.monpanier-local.fr
Retrait gratuit de votre commande en magasin
et **livraison à domicile**

Fruits et légumes de saison - Pains et brioches -
Fromages et produits laitiers - Terrines et rillettes - Compotes et confitures
- Plats cuisinés - Paniers cadeaux

allo Michoux



Agrément
50%
réduction fiscale
(au crédit d'impôt)

Tél. : 07 70 68 56 86

www.allo-michoux.com • allo.michoux@gmail.com

Petits travaux de jardinage



Garde et accompagnement
d'enfants de plus de 3 ans



Préparation de plats
à domicile

Livraisons des repas
et des courses



Prestations de petit
bricolage dites "hommes
toutes mains"

Soins et promenades
d'animaux de compagnie





S'informer sur la maîtrise de l'énergie dans le Sud Yvelines : Espace INFO→ÉNERGIE à Magny les Hameaux

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines fait partie du réseau INFO->ENERGIE mis en place par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) dans toute la France pour fournir au grand public une information de proximité sur la maîtrise de ses consommations d'énergie et les énergies renouvelables. L'ALEC est à la disposition de tous les habitants du sud des Yvelines pour leur apporter gratuitement des conseils pratiques sur les moyens de réduire leur facture énergétique tout en préservant l'environnement.

Des spécialistes de la maîtrise de l'énergie au service du grand public

Comment dépenser moins en matière de consommation d'énergie ? Qu'est-ce qu'un chauffe eau solaire ? Les ampoules basse consommation éclairent-elles aussi bien ? La mission des espaces INFO->Energie est d'assurer un **service gratuit, neutre et indépendant**, en donnant la priorité à la maîtrise de l'énergie. Les conseillers INFO->Energie reçoivent le public **sur rendez-vous** à leur permanence dans la Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable de Saint-Quentin-en-Yvelines, **6 rue Haroun Tazieff 78114 Magny les Hameaux, du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30** et le **mercredi à la médiathèque du Canal à Montigny le Bretonneux de 10h à 17h, dans la commune de Maurepas deux vendredis par mois et enfin à Rambouillet tous les mercredis**. Ils traitent également les demandes d'information faites par téléphone (au **01 30 47 98 90**), par email (**alec@energie-sqy.com**) ou par courrier.

Quelques exemples de questions auxquelles répond l'ALEC :

- " Comment puis-je faire des économies de chauffage ? "
- " Comment puis-je faire des économies d'électricité ? "
- " Par quels types travaux commencer ? "
- " Quels matériaux d'isolation choisir ? "
- " Produire de l'eau chaude grâce au soleil, est-ce possible en Ile-de-France ? "
- " Quelles sont les conditions pour obtenir des aides financières ? "
- " Est-ce intéressant de mettre une chaudière à bois dans mon logement ? "

Pour des études plus approfondies, l'ALEC oriente le public vers les organismes, bureaux d'études ou entreprises compétentes.

L'ALEC en bref

L'ALEC de Saint Quentin en Yvelines, est une association loi 1901 créée par la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines en réponse à un appel d'offre européen (programme SAVE). En plus de sa mission d'Espace Info->Energie pour le grand public, l'ALEC est spécialisée dans la sensibilisation dans les domaines de l'énergie et l'environnement, les conseils et soutiens techniques en énergétique pour les collectivités locales et les entreprises, l'accompagnement des maîtres d'ouvrage sur le montage des volets énergie et environnement de leurs projets.

Un point de garde médicale

Mise en place par l'association des praticiens libéraux de Rambouillet et le centre hospitalier, cette permanence a pour objectif de limiter le recours au service des urgences le week-end et les jours fériés pour les patients atteints de pathologie non sévère.

L'accès à ce point de garde est régulé par le « 15 », numéro d'appel d'urgence médicale (aucun accès direct n'est possible).

13, rue Pasteur.

Horaires d'ouverture :

Samedi : 16h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-15h



Annuaire courriel

Vous êtes encore quelques-uns à n'avoir pas transmis votre adresse e-mail au service communication de la Mairie. Si vous le souhaitez, vous pouvez le faire.

La Mairie vous informera alors directement par internet des évènements du village.

Merci de votre collaboration.

Contact stleger-communication@orange.fr



Nouveaux habitants

Vous venez de vous installer à Saint Léger, venez nous rendre visite en mairie, afin que nous fassions connaissance et profitiez-en pour vous inscrire sur la liste électorale.



RECENSEMENT jeunes

Vous venez d'avoir 16 ans, filles ou garçons, n'oubliez pas de vous présenter en mairie pour votre recensement militaire muni de votre carte d'identité et du livret de famille. Une attestation vous sera remise par la mairie. Elle sera obligatoire pour vous inscrire à l'apprentissage de la conduite accompagnée, au permis de conduire, aux examens et concours d'Etat.



Jeunes Violences Écoute

Animé par des professionnels qualifiés, ce dispositif permet d'être à l'écoute des jeunes victimes de violences afin de rompre leur isolement, de les orienter vers des structures spécialisées et d'aider les parents à aborder les difficultés rencontrées face aux phénomènes de violences.



Contact : 0808 807 700 ou JeunesViolencesEcoute.fr



Saint Léger, j'y vis ! j'y vote !

Dates des élections en 2014

- > les municipales auront lieu les **23 et 30 mars**,
- > les européennes auront lieu le **25 mai**.



10+5^{ans}



La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

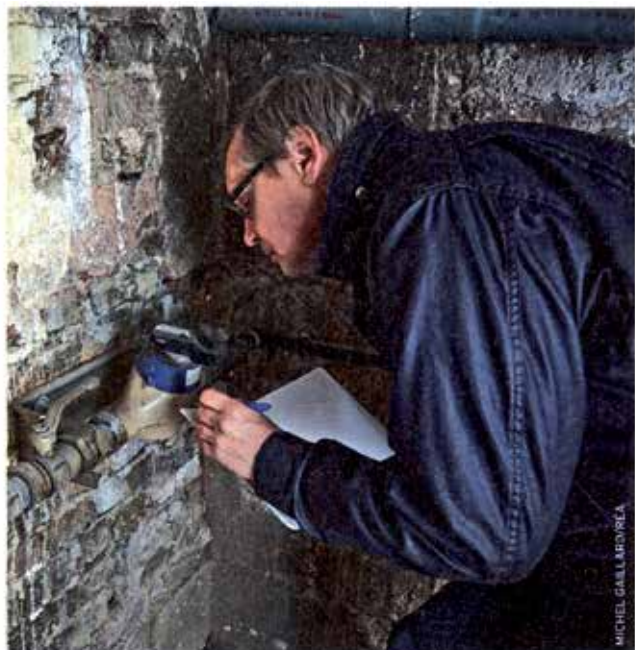
PASSEPORT biométrique

Rambouillet fait partie des 2000 communes françaises habilitées à instruire les demandes de passeport biométrique, quel que soit votre domicile.

Les passeports électroniques actuellement délivrés par les communes restent valables sans restriction, jusqu'à leur fin de validité.

Pour vous éviter une trop longue attente, nous vous recommandons de prendre rendez-vous à l'**Hôtel de ville de Rambouillet : 01 34 57 34 63** ou au **point Infos-mairie annexe de la Clairière à Rambouillet : 01 34 85 66 31**.





Relever régulièrement son compteur d'eau facilite le repérage d'une fuite invisible.

Surconsommation d'eau /

Un plafond en cas de fuite

À compter du 1^{er} juillet 2013, les services des eaux auront l'obligation d'alerter leurs abonnés en cas de consommation anormalement élevée, c'est-à-dire atteignant le double de la moyenne relevée au cours des trois années précédentes. Le décret concerne les fuites sur canalisations, quelles qu'en soient les causes. Sont exclus les fuites sur les appareils domestiques (chasses d'eau, lave-linge...).

Si le consommateur fait intervenir un plombier dans le mois qui suit l'alerte, l'excédent ne lui sera facturé que dans la limite du double de sa consommation moyenne, et ne sera pas pris en compte dans le calcul de la redevance assainissement. Certains fournisseurs proposent une assurance contre les fuites d'eau. Avant de la souscrire, vérifiez que la liste des exclusions ne soit pas telle qu'elle vide le contrat de son contenu...



Conciliateur de justice

Le conciliateur a pour mission le retour à l'apaisement entre les différentes parties mises en cause dans un conflit en vue d'un arrangement

à l'amiable.

Nommé par la présidence de la cour d'appel, le conciliateur accomplit sa mission gratuitement et avec impartialité. Il tente, par un dialogue approprié, d'amener les parties à dégager la solution qui leur paraîtra la meilleure. Il intervient dans les conflits entre les particuliers (troubles de



La CAF et les démarches en ligne

Les allocataires peuvent désormais fournir à la CAF, depuis le site caf.fr, des pièces justificatives dématérialisées leur permettant ainsi de mettre à jour plus rapidement leur dossier.

Cette dématérialisation concerne les démarches en ligne relatives aux demandes d'aide au logement ou de changement de situation. Elles peuvent être transmises en fin de téléprocédure ou à partir de l'espace « Mon compte », rubrique « Mes démarches en ligne ».

Des subventions pour « Habiter mieux »



Vous êtes propriétaire d'un logement qui a plus de 15 ans ? Vous souhaitez diminuer vos dépenses de chauffage et réduire vos consommations d'énergie ?

Sous certaines conditions, des subventions peuvent vous aider à financer vos travaux.

Contact : **01 30 84 30 80** - ou habitermieux@yvelines.fr



Recevoir la médaille de la famille ?

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent, ou qui ont élevé, de nombreux enfants afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Peuvent obtenir cette distinction : les mères ou les pères de famille dont tous les enfants sont français. Le nombre d'enfants requis pour postuler la médaille de la famille est de : 4 ou 5 pour la médaille de bronze, 6 ou 7 pour la médaille d'argent, 8 ou plus pour la médaille d'or.

Si vous remplissez les conditions, un dossier d'inscription est à retirer auprès de M^{me} Andrée Maresq, Maire-adjoint chargée des affaires sociales.

voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...) mais il ne traite ni les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...), ni les litiges avec l'administration.

Claude GÉRARD, conciliateur à Rambouillet, reçoit sur rendez-vous à la Maison de l'accueil et de l'action sociale (**CCAS, 12 rue Gautherin**) les premier et troisième vendredi de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Contact : **01 34 83 84 18** (Permanence téléphonique le troisième mardi du mois de 14h30 à 15h30).

le carnet

Naissances

- Arthur DEGARDIN, né le 06 mars 2013
- Lilwenn BAZIN, née le 06 avril 2013
- Mathis FLANCI, né le 08 avril 2013
- Laura NEDELEC, née le 28 avril 2013
- Lana ALVES, née le 05 juin 2013
- Nahil TEYSSANDIER, né le 05 août 2013
- Sofia TEYSSANDIER, née le 05 août 2013
- Lucas SAUTOU, né le 05 septembre 2013
- Lise SIMON, née le 21 septembre 2013
- Nicolas MARIE, né le 14 octobre 2013
- Naël CARRE EL OUAFI, né le 13 Novembre 2013
- Lucas GASSIN, né le 16 Novembre 2013
- Lucas ESSERTEL, né le 02 Décembre 2013
- Tim MAFARETTE, né le 02 Décembre 2013
- Ellie ROUE, née le 14 décembre 2013

Mariages

- Franky BOURGEOIS et Sophie BEQUIGNON,
le 18 mai 2013
- Walter DE FREITAS PINTO et Susana RIBEIRO
GONÇALVES, le 18 mai 2013
- Benjamin AIM et Marta GODOY, le 25 mai 2013
- Vincent BOURGEOIS et Marjorie HEUTS,
le 22 juin 2013
- David BITTON et Mélanie REUMAUX, le 30 juin 2013
- Patrick LOIRET et Diane PAEZ, le 13 septembre 2013

Décès

- Jacques FOURNEAU, le 30 décembre 2012 (90 ans)
- Hélène HAURET épouse BIADI,
le 12 février 2013 (74 ans)
- Marcel ROUSSEL, le 19 février 2013 (75 ans)
- Gérard AUGIER, le 16 avril 2013 (73 ans)
- Gilbert CARON, le 16 aout 2013 (92 ans)
- Lucienne LOGNON veuve LECOQC,
le 19 juin 2013 (100 ans)
- Jacqueline PLESSIS épouse DUFOUR,
le 23 décembre 2013 (65 ans)
- Joël MASSON, le 25 décembre 2013 (61 ans)

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles éprouvées.



Directeur de publication :

Jean-Pierre Ghibaudo, Maire de St-Léger en Yvelines

Le Comité d'attribution Print Environnement, s'est réuni au mois de septembre et a donné une suite favorable à la demande concernant l'obtention de la reconnaissance PRINT ENVIRONNEMENT à ICR imprimerie du Commerce (elle se charge de la conception et impression de notre bulletin)



Deux nouveaux masseurs-kinésithérapeutes

3, rue du Lavoir à Saint Léger

MASSEUR- KINESITHERAPEUTE

Fella MERICHE-NASRI
meriche_nasri.fella@orange.fr
Tel : 01 30 88 81 02

MASSEUR- KINESITHERAPEUTE

Khaled NASRI
nasri.khaled@orange.fr
Tel : 01 30 88 81 02

UN NOUVEAU SERVICE FACE AU BAR À VIN



PETITE ANNONCE



Après 12 années au football senior, 6 au Conseil Municipal, 13 au thé dansant Musette, danse de salon, **l'animateur bénévole prend sa retraite le 18 mai 2014**, rattrapé par l'âge.

Si vous souhaitez le remplacer au thé dansant comme responsable-organisation, alors vous pouvez le **contacter au 01 34 86 33 65 ou au 06 77 27 38 49**, mise au courant assurée. Merci

rappel

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2013-2014

	Départ en congés	Reprise
Congés de Toussaint	samedi 19 octobre 2013	lundi 4 novembre 2013
Congés de Noël	samedi 21 décembre 2013	lundi 6 janvier 2014
Congés d'Hiver	samedi 15 février 2014	lundi 3 mars 2014
Congés de Printemps	samedi 12 avril 2014	lundi 28 avril 2014
Congés d'Été	samedi 5 juillet 2014	

Pour rattraper le prolongement des vacances de la Toussaint, une journée de cours sera effectuée : **le mercredi 11 juin 2014 toute la journée** pour les élèves qui n'ont pas cours habituellement le mercredi.